

## Bachelier en enseignement section 2

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2001 Didactiser le développement durable			
Ancien Code	PEDE2B01DD	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB2010		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Laura MARTELLA</b> (laura.martella@helha.be) HELHa Campus Mons <b>Anne-Claire HOEBEKE</b> (anne-claire.hoebeke@helha.be) Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be) HELHa Gosselies <b>Dominique YERNAUX</b> (dominique.yernaux@helha.be) Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Isabelle AVET</b> (isabelle.avet@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'UE poursuit plusieurs visées :

Identifier et expliciter les orientations du Tronc commun en termes de développement durable.

Intégrer des savoirs, savoir-faire et savoir-être qui pourront être transférés sur le terrain.

Vivre et concevoir des projets/activités interdisciplinaires en équipe en vue d'éduquer au développement durable.

Apprendre à coopérer et à collaborer avec ses pairs et/ou avec d'autres partenaires.

Constituer et/ou développer des outils et dispositifs pédagogiques qui pourront être expérimentés et mis en place dans sa pratique future.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**
- 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique
- Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera à même :

- D'explicitier et d'exemplifier le concept de développement durable en faisant notamment référence aux piliers qui le soutiennent et à des situations dans lesquelles le développement durable est mis en pratique.
- De proposer et/ou de transposer des scénarios d'éducation au développement durable dans un cadre disciplinaire et/ou interdisciplinaire.
- De porter un regard critique sur des dispositifs relatifs à l'éducation au développement durable en faisant référence au concept de développement durable, à son caractère systémique et à long terme et au référentiel du Tronc commun.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B01DDA Didactiser le développement durable 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B01DDA Didactiser le développement durable 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactiser le développement durable			
Ancien Code	14_PEDE2B01DDA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB2011		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Anne-Claire HOEBEKE</b> (anne-claire.hoebeke@helha.be) Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif global d'amener les étudiants à intégrer les enjeux du développement durable dans leurs pratiques pédagogiques.

Dans cette optique, ils s'exerceront à identifier et expliciter les orientations du Tronc commun en termes de développement durable ; à intégrer des savoirs, savoir-faire et savoir-être qui pourront être transférés sur le terrain ; à vivre et concevoir des projets/activités interdisciplinaires en équipe en vue d'éduquer au développement durable ; à coopérer et à collaborer avec ses pairs et/ou avec d'autres partenaires ; à constituer et/ou développer des outils et dispositifs pédagogiques qui pourront être expérimentés et mis en place dans sa pratique future.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

1° Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel.

AAT 1

Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale.

AAT 2

Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité [VB1]

AAT 4

Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/depratique.

3° Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive.

AAT 5

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera à même :

- D'explicitier et d'exemplifier le concept de développement durable en faisant notamment référence aux piliers qui le soutiennent et à des situations dans lesquelles le développement durable est mis en pratique.
- De proposer et/ou de transposer des scénarios d'éducation au développement durable dans un cadre disciplinaire et/ou interdisciplinaire.
- De porter un regard critique sur des dispositifs relatifs à l'éducation au développement durable en faisant référence

au concept de développement durable, à son caractère systémique et à long terme et au référentiel du Tronc commun.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

La recherche, la compréhension et l'adaptation des nœuds matières en lien avec les thématiques abordées dans le référentiel du Tronc Commun.

La transposition didactique en lien avec le développement durable dans le cadre de la construction de projets ou d'activités disciplinaires et/ou interdisciplinaires.

#### Démarches d'apprentissage

Alternance de cours magistraux, travaux pratiques, recherches en bibliothèque, intervenants et activités extérieures...

Les heures de travail en autonomie sont consacrées au travail collaboratif pour la réalisation de la mallette pédagogique, à la recherche documentaire et, plus globalement, à la réalisation d'activités en lien avec les visées du cours.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Consignes d'évaluation présentées au premier cours et en ligne sur ConnectED.
- Supports et notes déposés sur ConnectED après chaque cours.
- *Feedback* lors des travaux de groupe ou individuels.
- Entretiens individuels à la demande des étudiants (prise de RDV par mail).
- Une séance de 120 minutes est consacrée à l'encadrement des étudiants pour la réalisation de la mallette pédagogique.

#### Sources et références

Néant

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours sont déposées sur ConnectED.

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

**L'évaluation de cette UE portera sur :**

- Partie 1 : la création d'une mallette pédagogique pour 50 % de la note finale.
- Partie 2 : un examen oral pour 50 % de la note finale.

**Le cote de l'UE sera :**

- Si les deux parties sont réussies, la moyenne pondérée s'applique.
- Si l'une des deux parties est en échec, la note de l'UE sera = 8/20
- Si les notes des parties 1 et 2 sont en échecs la note de l'UE sera = 5/20

L'étudiant ne repasse au Q3 que la partie en échec.

Un étudiant qui a une note (PP ou PR) à une des parties, se verra attribuer cette note pour toute l'UE à la session de Juin et devra le repasser au Q3.

#### Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### **Dispositions complémentaires**

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).